

LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : La Loire

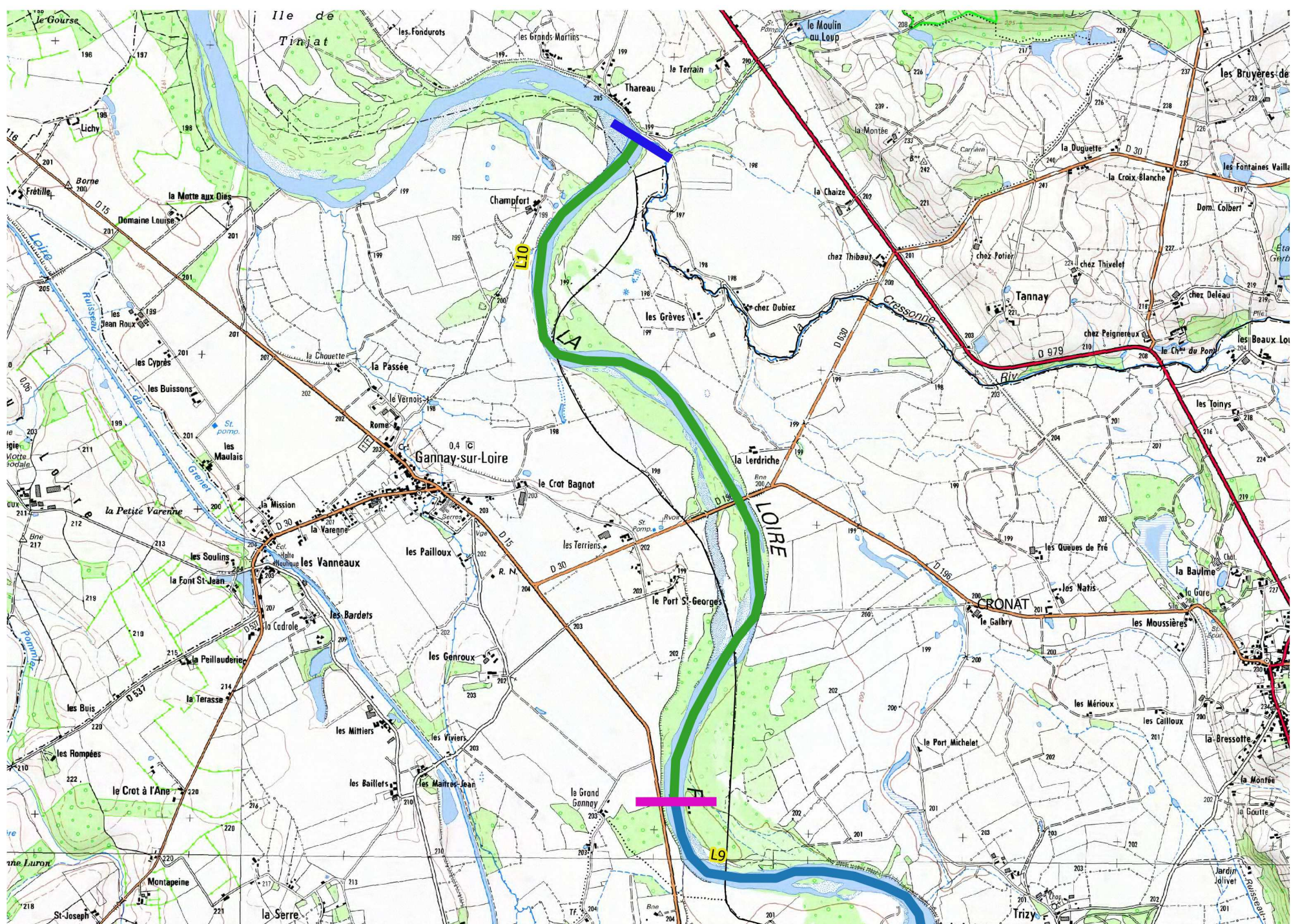
Lot : L10

Limite amont : - au point côté 204, à la tangente entre la Loire et la route D 15 de Gannay sur Loire à Engièvre

Limite aval : confluent de la Cressonne

Communes : CRONAT, GANNAY-SUR-LOIRE

Longueur approximative : 5300 mètres



Source: DDT
Edité par DDT 71 le
06/03/2019
BD Carto BD Topo-

